



REGLEMENT PARTICULIER NATIONAL

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 02/04/ 2018 :	Parution du règlement particulier.
Le 14/05/ 2018 :	Clôture des inscriptions à droits simples à 20h00
Le 20/05/ 2018	
de 07h30 à 10h00 :	Vérifications sportives et techniques
de 09h00 à 12h00 :	Essais officiels chronométrés.
à 12h30 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le MOTOR CLUB EAU BLANCHE EAU NOIRE organise le 20 /05/2018 la Course de côte Nationale « Open » de Chimay
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : **HCCHIMAY1-030418** en date du **03/04/2018**

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr THÉRASSE Charles
Place des Arzillières, à B – 6590 Momignies.
Tél. : + 32 (0) 60 51 15 98 Fax : + 32 (0) 60 51 15 38
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mr DOHY Philippe
Avenue des Sports 10A à B – 6460 Chimay
Tél. : + 32 (0) 471 75 90 44 Fax : + 32 (0) 60 21 29 70
E-mail : philippedohy@yahoo.fr
website : <http://www.mceben.be>

• A partir du 20 /05 /2018 à 07h00 :
Adresse : rue du Grand Prix des Frontières à B – 6460 Chimay
Tél. : + 32 (0)471 75 90 44
- 2.3. Officiels
Directeur de Course : DOHY Philippe - lic. 1781
Directeur de Course Adjoint : DOHY André - lic. 1606

Responsable de la Sécurité :	SOUSSIGNE Marc	- lic. 3060
Starter :	TBA	- lic. xxxx
Secrétaire de l'épreuve :	TOUBEAU Jean Claude	- lic. 1521
Responsable des relations Concurrents :	SAVARY Remy	- lic. 2782
Médecin chef :	Dr. TBA	- lic. xxxx
Commissaires sportifs		
Président de collège :	MASSILLON Etienne	- lic. 0487
Membres :	DHONDT Jan	- lic. 2385
Membres :	VRANCKEN Michel	- lic. 0550
Stagiaire(s) :	TBA	- lic. xxxx
Secrétaire du Collège :	TBA	- lic. xxxx
Délégué technique :	TBA	- lic. xxxx

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé à l'entrée du Chapiteau

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2018 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2018 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2018 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2018 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des courses de côte

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours du circuit de Chimay, de la Porte de Mons à la Porte de Beauchamps, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2750 mètres.

Dénivellation : 11 mètres.

Pente moyenne : 2 %.

Départ : Altitude : 254 m.

Arrivée : Altitude : 265m. .

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : jpdb.sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2018 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **14/05 /2018 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 17/05/ 2018 à 09h00**.

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2018)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2018)

8.1. 125,00 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur

150,00 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte

n° **BE36 3630 0854 9881** de l'asbl MCEBEN avec la mention «CC. Nationale de CHIMAY 2018» et ce, pour le **16/05/2018**.

Passé ce délai, une majoration de 25 Euros pourra être exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:

- obligatoire (numéro de départ)

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le **20/05/2018** de 07h30 à 10h00 et seront situées dans le chapiteau.

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **20/05/2018** de 07h45 à 10h15 et seront situées dans les Paddocks du circuit de Chimay

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu: dans les paddocks

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé dans la pitline.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge : Coupe
- 2^{ème} pilote belge : Coupe
- 3^{ème} pilote belge : Coupe

- 1^{er} pilote étranger : Coupe
- 2^{ème} pilote étranger : Coupe
- 3^{ème} pilote étranger : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant : dans le chapiteau

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2018
COURSE DE COTE DE CHIMAY **Date : 20/05/2018**

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :
 Adresse : N° :
 Code Postal : Localité : N° Tél. :
 Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de
 du **20 /05 / 2018**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.
 Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB):.....Nationalité :
 N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom :N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :
 Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

N/BN	A/BA	E1/GT/S	EX/E2-SH	D/E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	4 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	7 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	11 <input type="checkbox"/> 0-2000cc	14 <input type="checkbox"/> 0-1400cc	19 <input type="checkbox"/> 0-2000cc
2 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	5 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	8 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	12 <input type="checkbox"/> > 2000cc	15 <input type="checkbox"/> 1401-1600cc	20 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc
3 <input type="checkbox"/> > 2000cc	6 <input type="checkbox"/> > 2000cc	9 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	CM	16 <input type="checkbox"/> F3	H
		10 <input type="checkbox"/> > 3000cc		13 <input type="checkbox"/> 0-1003cc	
				18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	

Date : / ... / 2018

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 17/05/2018 à 20h00